

## **Communiqué de Presse de la Procureure de la République de BELFORT**

Belfort, le 11 décembre 2023

Le 28 novembre 2023, la présidente du tribunal judiciaire de Belfort a validé la convention d'intérêt public (CJIP) conclue le 11 octobre 2023 par la Procureure de la République de Belfort et la SAS ACIERIES HACHETTE ET DRIOUT en application de l'article 41-1-2 du code de procédure pénale.

Aux termes de la CJIP, la SAS ACIERIES HACHETTE ET DRIOUT s'engage à verser au Trésor public une amende d'intérêt public d'un montant total 1.200.000 €.

Le ministère public a fixé ce montant en tenant compte de facteurs minorants par rapport au montant total du pacte corruptif de 1.502.241,02 euros à savoir : l'ancienneté des faits, leur imputation à l'ancien propriétaire et dirigeant de la Société, la bonne foi et la coopération active de la Société après le changement de direction, la situation économique de la Société, les améliorations constantes apportées au programme de conformité anticorruption au sein de la Société.

Sous réserve du paiement du montant de l'amende d'intérêt public, la validation de la CJIP acte l'extinction de l'action publique à l'égard de la société signataire. Il est rappelé que la CJIP ne traite pas la situation pénale des tiers, notamment des personnes physiques.

\*\*\*

Cette convention fait suite à une dénonciation effectuée par TRACFIN le 15 avril 2014. Une enquête préliminaire était confiée à la Direction Interrégionale de la Police Judiciaire de STRABSOURG (Antenne de MULHOUSE) en 2015 notamment du chef de corruption active par personne morale. L'enquête était poursuivie par la Direction Interrégionale de la Police Judiciaire de DIJON (Antenne de BESANCON) et une information judiciaire était ouverte le 2 mai 2019 par le procureur de la République de Belfort.

Il s'agit de la première CJIP signée par le parquet de BELFORT.

La convention et l'ordonnance de validation seront publiées prochainement sur les sites internet du [ministère de la justice](#) et du [ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique](#).

**La Procureure de la République  
Jessica VONDERSCHER**